

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Direction des finances Direction des Affaires Culturelles (service associatif)		Finalités concernées
Services partenaires	Tous les services		<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Réseau Grand Ouest		

→ Action 30 : Renforcer la politique d'achat durable de la commune et accompagner cette démarche dans les associations



Mesures concrètes

- Intégrer au mieux les préoccupations liées au développement durable dans les achats de la Ville et également pour les marchés de travaux publics : informations et /ou formations sur les achats publics durables...
- Informer les associations sur les achats responsables et les manifestations éco-responsables
- Pour les cadeaux offerts (aux associations, aux partenaires...), donner des cadeaux éco-responsables

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les achats de la Ville
2012 : Tous les marchés de fournitures et services intégrant des clauses sociales et / ou environnementales quand la nature du marché le permet
2015 : Tous les marchés de la Ville intégrant des clauses sociales et / ou environnementales quand la nature du marché le permet

Indicateurs globaux	Indicateurs secondaires
Pas de tableau de bord existant, pas de t0 - part des produit écolabellisés / nature du marché sur du volume d'achat (possible fournitures, produits d'entretien,alimentaire pour 2011) - part des lots réservés / nature du marché sur volume d'achat Nombre et montants des marchés passés avec des ESAT :	- Nombre de marchés incluant des clauses sociales / ensemble des marchés - Nombre de marchés incluant des clauses environnementales / ensemble des marchés (2010 : 8) - Nombre de réponses sur les critères environnementaux et sociaux

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Renforcer la politique d'achat durable de la commune (information aux services...) - Informer les associations sur les achats responsables et les manifestations éco-responsables				
Budget	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant	Budget courant

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Elus municipaux Auray communauté Fédération Auray commerce		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU Direction des finances		<ul style="list-style-type: none"> Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	- Associations d'entrepreneurs.. -CCIM, chambre des métiers		

→ Action 31 : Encourager le maintien du commerce de proximité en complémentarité et en équilibre avec les zones d'activité



Mesures concrètes

- Poursuivre les actions qui entrent dans le cadre du FISAC
- Mettre en place une structure de travail entre commerçants et Ville
- Mener une réflexion sur les baux précaires en concertation avec les propriétaires
- Travailler avec Auray Communauté pour créer un schéma d'aménagement commercial
- Identifier les métiers nécessaires à un bon équilibre du commerce de centre ville et identifier les nouveaux services à créer ou développer
- Aménager les quais et les terrasses de St Goustan

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le commerce, l'artisanat et les services - Conforter le commerce et l'artisanat au cœur des quartiers (centre Ville, St Goustan, Gare...) - 3 rencontres par an entre commerçants / ville / Auray communauté + autres partenaires - Mise en œuvre des actions du FISAC

Indicateurs globaux				Indicateurs secondaires
- Nombre de création-disparition de commerces dans les ZA / m2 de création-disparition en CV				- Nombre total de points de vente : en 2007 : 338 - Nombre total de points de vente < 300 m ² : en 2007 : 251 - Nombre total de points de vente > 300 m ² : en 2007 : 33 - Surface totale de vente : en 2007 : 60592 m ² - Surface, création et disparition de commerces en fonction de leur typologie - Comportements d'achat + nombreuses autres données dans les études de la CCIM
Evolution commerces entre fin 2002 et fin 2007	300 m ² et +	moins de 300 m ²	Total	
Centre ville	-1	-7	-8	
Quartiers, autres lieux	+ 1	+ 8	+ 9	
Pôle Sud Auray :	+ 4	+ 11	+ 15	
Pôle Kerfontaine :	0	+1	+ 1	
*données issues d'une étude socio-économique sur le pôle d'Auray réalisée par la CCIM et remise à jour tous les 4-5ans				

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Organiser une cellule de travail avec les commerçants, la Ville, Auray communauté et les autres acteurs concernés - Mettre en œuvre les actions du FISAC				
Budget	7 500 € (subvention de la Ville pour le recrutement d'un animateur par la Fédération Auray Commerce)	7 500 € (subvention de la Ville pour le recrutement d'un animateur par la Fédération Auray Commerce)	5000 € (subvention de la Ville pour le recrutement d'un animateur par la Fédération Auray Commerce)		
	+ Aménagement des quais Franklin pris en compte dans le cadre du FISAC car améliorant l'environnement commercial : 923 339 € de 2011 à 2014				

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Elus municipaux Auray Communauté Pays d'Auray		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU (bureau du port)		
Partenaires à associer	Groupement des professionnels du tourisme du Pays d'Auray, Pays d'Auray, Auray communauté, Office du tourisme		
			<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

→ Action 32 : Promouvoir le tourisme durable

Mesures concrètes

- **Recenser l'offre en tourisme durable sur la commune** (plans de voies vélos, gîtes et hôtels « responsables »)
- **Promouvoir le tourisme durable auprès des plaisanciers au bureau du port et lors des manifestations estivales.**
Ex : informations sur les déchets + distribution de sacs jaunes à l'unité, informations sur les transports, sur l'éco-navigation, kit du tourisme durable, horaires bus et trains, voies vertes...
- **Faire du port un modèle d'éco-tourisme** : mieux organiser le tri sélectif pour les plaisanciers, solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, panneaux d'informations, expositions photos sur le développement durable, toilettes à économie d'eau...
- **Revoir le plan de la Ville**

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Relayer l'information sur le tourisme durable
- Mettre en place des manifestations éco-responsables

Indicateurs globaux

- nombre de documents imprimés et distribués
- nombre de manifestations éco-responsables
- trafic global de la gare sur les périodes de vacances : 2700 personnes par jour (Juillet- août)
- trafic tire-bouchon : en 2009 : 140 000 voyageurs

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Trier les déchets sur les différents événements de la Ville (Semaine du Golfe, fête du parc Utting...)	- Réalisation d'un document à destination des plaisanciers - Renforcer la prise en compte du développement durable dans les événements de la Ville	- Renforcer la prise en compte du développement durable dans les événements de la Ville et au niveau du port		
Budget	- équipements pour le tri sur les événements (3 winflag → environ 500€) + budget courant	Budget courant	- Budget courant		

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.1	Favoriser le développement d'activités économiques impliquées dans une démarche de développement durable

Pilote de l'action	Adjointe au développement durable, à la communication et à la citoyenneté		Finalités concernées
Services partenaires			<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Pays d'Auray, GAB 56, AMAP du Loch, associations locales		

→ Action 33 : Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux



Mesures concrètes

- **Communiquer sur la consommation responsable**: AMAP, magasins bio, commerce équitable...
- **Attirer de nouveaux publics sur le marché bio et le marché des producteurs**
- **Faciliter le fonctionnement de l'AMAP existante et éventuellement la création d'une nouvelle AMAP** en apportant des aides financières et matérielles (prêt de locaux, communication...)

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux

Indicateurs globaux
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerçants non-sédentaires au marché bio et au marché des producteurs - mètres linéaire commerçants bio sur les différents marchés - Nombre de commerçants bio sur le marché du lundi - Nombre de magasins biologiques et équitables - Surface magasins bio... - Nombre de paniers d'AMAP sur la commune

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux				
Budget	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication	Subventions aux associations + budget communication

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.2	Maintenir les activités maritimes et donner au Port une image forte de l'engagement de la commune dans le sens du développement durable

Pilote de l'action	DSTU		Finalités concernées
Services partenaires	Agenda 21		<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Partenaires à associer	SIAGM, Conseil Général du Morbihan, Agence de bassin Loire Bretagne		

→ Action 34 : Régler les problèmes liés à l'activité portuaire et notamment ceux liés au carénage, aux eaux grises et aux eaux noires

Mesures concrètes

- **Créer une aire technique et de carénage avec récupération des eaux grises et des eaux noires**
- **Faire de la pédagogie auprès des plaisanciers**: consommation d'eau pour le nettoyage des bateaux, produits utilisés, éco-navigation...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux

- Réalisation d'un aire technique de carénage
- Tous les plaisanciers informés sur l'éco-navigation et les écogestes au port à partir de la saison 2012

Indicateurs globaux

- nombre de bateaux utilisant l'aire de carénage / an
- nombre de documents distribués aux plaisanciers

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	Étude de faisabilité	- Réalisation de l'aire de carénage en fonction de l'étude			
		- Réalisation d'un document à destination des plaisanciers et sensibilisation des plaisanciers	- Sensibilisation des plaisanciers		
Budget	7500 €	- Budget à définir en fonction de l'étude de faisabilité			

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.2	Maintenir les activités maritimes et donner au Port une image forte de l'engagement de la commune dans le sens du développement durable

Pilote de l'action	Elus municipaux		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU		<ul style="list-style-type: none"> Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	Associations, AFPA, office de tourisme...		

→ Action 35 : Favoriser les activités commerciales et portuaires sur le port et les quais

Mesures concrètes

- Aménagement des quais de St Goustan
- Réfléchir à l'implantation d'un marché de proximité à St Goustan
- Mettre en valeur les activités portuaires qui ont lieu dans le port : inciter l'organisation de journées portes ouvertes par l'AFPA, mettre en place des animations autour des activités maritimes, de la plaisance, de l'éco-navigation, des déplacements doux...

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- favoriser les activités commerciales et portuaires sur le port et les quais

Indicateurs globaux
- Nombre d'animations sur le port

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Réflexion sur l'implantation d'un marché à St Goustan				
	Aménager les quais de St Goustan				
	- Réaliser des animations autour des activités maritimes et portuaires				
Budget	Aménagement des quais : environ 1 578000 € + budget courant			Budget courant	Budget courant

Enjeu 5	Favoriser le développement économique responsable et solidaire de la Cité
Objectif 5.3	Maintenir et développer une activité agricole locale et respectueuse de l'environnement

Pilote de l'action	Elus Municipaux		Finalités concernées
Services partenaires	DSTU		<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles • Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations • Epanouissement de tous les êtres humains • Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Partenaires à associer	SMLS, SAFER, SIAGM, Chambre d'agriculture, Pays d'Auray...		

→ Action 36 : Favoriser la transmission des exploitations agricoles en maraîchage biologique

Mesures concrètes

→ **Mener une réflexion sur le devenir des zones A du PLU**

→ **Accompagner la transmission des exploitations agricoles pour inciter le développement de l'agriculture biologique :**

- recenser les cédants potentiels sans successeurs

- mener une réflexion avec les différents partenaires de l'agriculture pour accompagner les transmissions en agriculture biologique

Objectifs et indicateurs

Objectifs globaux
- Préserver la présence de terres agricoles à Auray
- Maintenir la présence de maraîchers sur Auray

Indicateurs globaux
- Nombre d'exploitants agricoles sur Auray
- surface de zones agricoles
- surface de zones agricoles exploitées
- surface agricole exploitée selon les critères de l'agriculture biologique

Échéancier

	2011	2012	2013	2014	2015
A réaliser	- Mener une réflexion sur les zones A du PLU				
Budget	Budget courant				